

Le sénateur Carter: Vous avez dit, à la page 2, que l'Ontario n'utilisait pas pleinement le "Canada Assistance Plan". A cause de vos relations étroites avec le gouvernement de l'Ontario, avez-vous été en mesure d'en trouver la raison?

M. Pierce: En partie à cause du coût et parce qu'ils allaient choisir le secteur dans lequel ils allaient dépenser les crédits supplémentaires, même s'il y a partage avec le fédéral. Mais ils nous assurent que le gouvernement provincial de l'Ontario étudie sérieusement la possibilité d'étendre les services d'aide au pauvre qui travaille, selon les modalités du "Canada Assistance Plan". Et nous avons certes fait pression en ce sens.

Le sénateur Carter: Un des problèmes de gestion du "Canada Assistance Plan" est que l'on axe davantage ses versements sur la base des besoins et non pas selon les moyens comme c'était le cas jusqu'à présent. Mais le problème est que le besoin ou plutôt la définition de "besoin" est donnée par la province et chaque province a sa définition propre de sorte qu'il n'y a pas unanimité. Avez-vous trouvé pourquoi l'Ontario a une définition si restreinte du besoin?

M. Pierce: Nous cherchons toujours.

M. Craigs: J'étais membre de la délégation qui s'est présentée au cabinet Robarts, jeudi dernier, et peut-être pour reprendre incorrectement les mots de feu Winston Churchill, je dirai que c'était un mystère entouré d'une énigme. Je pense qu'il faut le savoir et reconnaître que dans le gouvernement actuel, il y a des ministères plus importants que d'autres. Le cabinet est composé d'êtres humains avec leurs défauts, leurs qualités, leurs faiblesses, et ainsi de suite. Quand on parle du travail organisé, il n'est pas évident que

le ministère actuel ait une importance réelle au sein du cabinet. En d'autres mots, il n'a pas d'impact politique. Et pour cela, il est relégué à un rang inférieur, comme le cabinet peut le voir.

Le sénateur Cook: Vous parlez du ministère du travail ou de celui du bien-être?

M. Craigs: Les deux. Oui, les deux ministères.

Le vice-président: Je pense que cela se situe au-delà du niveau de la province, soit au niveau des municipalités; et dans certaines provinces, vous pouvez avoir 15 interprétations différentes de la loi.

S'il n'y a pas d'autres questions, je voudrais remercier la délégation. Je veux remercier tout particulièrement MM. Pierce et Craigs, deux hommes d'expérience. Votre vaste connaissance me fait souhaiter avoir l'occasion de passer une journée avec vous. Je suis persuadé que nous avons beaucoup appris de vous, ce matin. Il est intéressant de voir que nous avons les mêmes préoccupations — conflits entre les gouvernements, tentatives d'amener plus de gens à participer à leurs organisations, essais d'établir une politique sociale pour tous et de grouper les communautés d'intérêts. Ils se rendent compte aussi, que les hommes politiques ne connaissent pas le problème de la pauvreté, même dans leurs propres circonscriptions. C'est surtout le cas des députés au fédéral qui ont très peu de temps à passer dans leur circonscription.

Nous sommes reconnaissants de votre effort et espérons qu'il sera fructueux. Nous vous remercions pour l'information fournie et nous osons croire que vous n'avez pas trouvé les sénateurs trop durs avec vous, ce matin. Merci beaucoup.

Le comité s'ajourne.